

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. — GENERALITES

PLANHOL (X. de). — *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Paris, 1968, 442 p.

L'auteur est un géographe qui a consacré aux pays musulmans toute son œuvre publiée, qu'il s'agisse du monde islamique en général, de l'Algérie ou de problèmes turcs ou iraniens. Cette fois, il examine les facteurs géographiques qui ont joué, lui semble-t-il, dans le développement historique de la civilisation islamique. C'est, comme il le dit dès la première ligne, « une histoire de la terre de l'Islam » qu'il présente.

Selon lui, la civilisation musulmane « s'est révélée un instrument extraordinairement puissant de modification des conditions générales de l'occupation de sol » et l'a fait sans hésitation, parce qu'elle était l'émanation d'un certain milieu géographique. Ce milieu, c'est le désert avec ses nomades, les villes caravanières avec leurs commerçants et subsidiairement quelques ports avec leurs marins. Ce milieu, continue l'auteur, a certainement exercé son influence sur le Prophète et lui a probablement inspiré ce procédé d'union nationale qu'est l'alliance des citadins et des nomades. De là vient aussi probablement la place subordonnée laissée aux activités agricoles dans ce domaine. Les nomades d'Arabie ont été les auteurs de la première conquête musulmane, celle du temps de 'Omar; elle a été complétée sur le plan religieux par le prosélytisme des marchands qui ont suivi les conquérants.

D'autre part la nature du sol et du climat a opposé aux conquérants musulmans des obstacles difficiles à franchir : leurs animaux avaient besoin d'un certain type de végétation; eux-mêmes étaient habitués aux vastes espaces des steppes ou des déserts et se hasardaient avec hésitation dans les massifs montagneux. Plus tard les Turcs ne reculèrent pas devant les montagnes, parce qu'ils venaient de déserts froids. De plus, le climat tropical a opposé un obstacle d'une autre nature, mais non moins sérieux, aux pasteurs musulmans.

A l'origine bédouine de l'Islam, il faut sans doute aussi rattacher l'organisation de la « cité islamique » : des villes qui sont plutôt des agrégats de groupes gardant leur quant-à-soi, des États où les groupes tribaux font perpétuellement équilibre — un équilibre instable — au gouvernement et à ses collaborateurs citadins.

On ne suivra pas ici l'auteurs dans tous ses développements, puisque beaucoup concernent des régions situées en dehors du cadre de cet *Annuaire*. On se bornera à examiner ce qui est dit de l'Afrique du Nord et du Sahara. Comme d'autres, M. de Planhol pense que la première invasion arabe, celle des VII^e et VIII^e siècle, n'a pas profondément modifié la physionomie du Maghreb antéislamique. A l'image de leurs prédécesseurs romains, vandales et byzantins, les Musulmans ont préservé les régions agricoles contre des nomades berbères qui étaient peut-être poussés à monter vers le Nord par des variations de climat, encore que ce ne soit pas chose sûre.

Avec les Hilaliens, la situation changea beaucoup, mais probablement moins vite que ne le dit Ibn Khaldoun, et l'on assista à une bédouinisation progressive du pays. Seuls

échappèrent à ce phénomène la plupart des massifs montagneux, les îles en Tunisie et quelques régions côtières, le Sahel tunisien en particulier. Cette situation dura plusieurs siècles, du XI^e au XVI^e en gros, mais fut modifiée à la longue par deux phénomènes dont l'un au moins est d'ordre purement historique, la « colonisation andalouse » du XVII^e siècle, qui s'étendit de Rabat à Derna, mais se développa tout particulièrement dans le Nord de la Tunisie, et la transformation progressive du grand nomadisme en semi-nomadisme beaucoup plus pacifique.

La colonisation européenne eut pour résultat l'établissement de nombreux groupes européens dans les plaines, avec « cantonnement » des autochtones. Le paysage humain et végétal connut ainsi de profondes transformations : des villages de colonisation s'établirent en grand nombre ; la vigne, les arbres fruitiers et les arbres en général se multiplièrent. Des migrations internes s'amplifièrent des régions montagneuses à forte densité vers les terres de colonisation où l'on avait besoin de main-d'œuvre ainsi que vers les grandes villes et même vers l'étranger. De nouveaux périmètres d'irrigation furent établis à grands frais. Dans le même temps, l'importance du bétail diminuait, la tendance au semi-nomadisme s'accroissait et l'habitat sédentaire devenait moins précaire dans les campagnes, alors que dans les villes naissaient de nombreux bidonvilles.

Quant au Sahara, il a évolué avant tout sous l'effet d'un évident dessèchement. Le climat n'a plus laissé que deux possibilités aux hommes : le grand nomadisme, d'un côté, la culture oasienne de l'autre. A partir du XI^e siècle, le peuplement a été modifié par l'installation au désert de nomades arabes, sans que la physionomie générale de cette immense région ait été modifiée : de très forts groupes berbères y sont demeurés, couvrant d'immenses étendues. Puis est venue « la révolution de la pacification » qui a entraîné le déclin du nomadisme, soit par sédentarisation, soit par réduction de l'amplitude des migrations.

L'approche générale de M. de Planhol est fort intéressante : il est bien vrai que le milieu physique a joué un rôle très important sur le noyau arabe de l'Islam et sur les différents mouvements de population qui se sont produits et se produisent encore dans les régions totalement ou partiellement islamisées. Il est vrai aussi que les nomades Arabes et les citadins d'Arabie ont exercé, au moins pour commencer, une influence déterminante et ont imprimé directement ou indirectement leur marque dans tout le monde musulman. Toutefois on peut se demander si ce point de vue n'est pas un peu trop systématiquement exprimé. On n'en donnera qu'un exemple en ce qui concerne le Maghreb : le phénomène almohade au XII^e siècle provient peut-être en partie du « cantonnement » des montagnards Masmouda dans leurs montagnes du Sud marocain par les nomades almoravides. Mais il est aussi la conséquence d'une prédication religieuse tout à fait étrangère à ce « cantonnement » et dont le rôle ne saurait être sous-estimé.

Sous réserve de l'importance qui doit être laissée aux aspects idéologiques de l'histoire musulmane — on vient d'en donner un exemple —, les réflexions de M. de Planhol doivent être tenues pour fécondes, notamment en ce qui concerne le Maghreb.

R. LE TOURNEAU

LAROUÏ (Abdallah). — *L'idéologie arabe contemporaine*, Fr. Maspéro, éditeur; 1967.

Professeur à la Faculté des Lettres de Rabat, à la fois historien et arabisant, en même temps que préoccupé de problèmes politiques (il prépare une thèse sur la genèse du nationalisme marocain), M. Abdallah Larouï appartient à cette nouvelle génération d'intellectuels maghrébins qui, également nourris de culture arabe et européenne, refusent délibérément de sacrifier l'une à l'autre, de faire de l'une d'elles une sous-culture, en s'enfermant dans une attitude de pensée exclusive. Au contraire, c'est une volonté d'affrontement vigoureux de ses deux pôles formateurs qui suscite chez lui la réflexion, et justifie le projet même de son ouvrage. Attitude dont on ne saurait trop souligner le mérite. Car, s'il est vrai que la pensée islamique et la pensée occidentale ne sont fécondes, chacune pour l'autre, qu'à travers une certaine remise en question corrosive, il est tellement plus facile, de part et d'autre de la Méditerranée, de s'enfermer dès l'abord dans le confort intellectuel, soit du traditionalisme arabe, soit du positivisme

techno-marxisant de la pensée européenne ! Ce genre de confort, l'auteur de « L'idéologie arabe contemporaine » se l'est volontairement refusé. Synthétique, telle veut être sa réflexion : non pas synthèse du déjà fait, mais synthèse prospective, effort de structuration de catégories intellectuelles originales, issues, entre le monde arabe et l'Occident, d'une relation historique en mouvement. Mais ce mouvement, acte avant d'être pensée, fait que son expression reste constamment inadéquate à sa réalité : il y a là un phénomène de retard de la « superstructure » sur la « structure », qui a été souvent décrit.

Ce retard, c'est ce qui donne naissance à l'idéologie, telle qu'on l'entend ici, dans une acception qui combine le marxisme et la sociologie gurvitchienne des temps sociaux multiples : elle est « reflet décalé de la réalité », « système qui masque la réalité », et enfin « construction théorique prise dans une autre société » et « utilisée comme modèle ». Trois sens à partir desquels on peut dire de la conscience maghrébine qu'elle est, aujourd'hui, constamment idéologique. Le monde arabe arrive à la conscience de soi à travers un « modèle de référence » qui est l'Occident : « C'est par rapport à l'autre que les Arabes se définissent. Cet autre est l'Occident ». Situation qui d'ailleurs n'est pas particulière au monde arabe, mais, dans une perspective philosophique, est plutôt le propre de toute conscience, surgissant à l'être dans sa confrontation à son altérité. Ce qui distingue le monde arabe, c'est, d'une part, l'exclusivisme de sa relation antithétique à l'Occident chrétien (ainsi, remarque M. LAROUÏ, qu'à la culture juive). C'est, d'autre part, sur le plan de l'action, la prégnance de sa relation à son propre passé, « mobilisé pour donner une consistance au moi », mais agissant souvent comme un frein à la construction de sociétés nationales en harmonie avec notre temps.

Ainsi réfractée par ses modèles idéologiques, la conscience de soi arabe nous est décrite à travers ses trois figures les plus caractéristiques : le clerc, le politicien et le « technophile ». Figures successivement apparues au cours de l'histoire arabe, sans doute, mais aujourd'hui encore coexistantes dans toute société maghrébine, et même en chaque individu. Certes, ce n'est pas dans le rappel de cette multiplicité d'avatars de la conscience que réside l'originalité du livre de M. Laroui. Elle est plutôt dans la manière dont l'auteur nous montre comment chaque « modèle de référence », une fois transposé du monde occidental au monde arabe, perd sa valeur opératoire, et même en grande partie sa fécondité explicative, parce que confronté à une temporalité différente, à une histoire non-contemporaine pourrait-on dire, ainsi qu'à des schémas de représentation et d'action non homologues. Ainsi en est-il du marxisme, à propos duquel nous avons un des meilleurs chapitres de l'ouvrage. En Europe, le marxisme s'est constitué, à un certain stade du développement de la société capitaliste, « en tant que moment de la conscience occidentale ». Exporté en pays d'Islam, il devient « système », que la conscience arabe « utilise », à des « fins idéologiques ». Et elle l'utilise surtout « pour se défendre », alors que, dans sa société d'origine, le marxisme ne conserve vie et sens que comme promoteur d'une praxis. L'effort réflexif vise ici à se demander comment, par quelles transpositions interprétatives et édulcorantes, on passe de la méthode en acte au système idéologique (mais, demanderons-nous, n'y a-t-il qu'en pays arabe que nous assistions à de telles transpositions ?).

Ce seul exemple du marxisme ne saurait bien entendu épuiser les champs d'analyse d'Abdallah LAROUÏ, que sa très vaste double culture rend apte à se mouvoir avec autant d'aisance dans les problèmes de la recherche historique que dans ceux de la construction des nationalismes, ou encore ceux de l'expression folklorique des cultures. Ses sources, aussi bien arabes qu'européennes (ou américaines), sont d'une richesse encyclopédique. Mais, pour ne parler que des auteurs dont nous lisons la langue, il en est un que nous nous sommes étonné de ne pas voir cité, tant, par la méthode, le goût de la synthèse, et même par un certain bonheur poétique du verbe, la pensée de M. LAROUÏ nous en a paru proche : nous voulons dire Jacques BERQUE. Que l'auteur de « L'idéologie arabe contemporaine » ait longtemps vécu en communion intellectuelle avec celui des « Arabes, d'hier à demain », cela ne nous étonnerait guère. Le supposer, ce n'est pas le plus mince compliment que nous puissions faire à l'un... comme un peu aussi à l'autre.

R. DUCHAC

AUPHAN (Paul). — *Histoire de la décolonisation*. — Paris, Editions France-Empire, 1967, 317 p.

On aurait pu prendre quelque intérêt à ce livre s'il avait été une critique positive de la colonisation et de la décolonisation. Hélas, on n'y trouve que les pires clichés d'un conservatisme étroit, sans aucune ouverture d'esprit et marqué par une suite de regrets. Sont voués aux gémonies le communisme, le progressisme, le nationalisme des jeunes Etats, l'athéisme, etc., et surtout l'Islam, grand responsable, selon l'auteur, de la destruction d'un monde qui aurait pu vivre si heureux dans une atmosphère paternaliste, où les esclaves même auraient béni leurs maîtres au nom d'un prétendu christianisme qui n'est en fait qu'un intégrisme de la plus belle espèce. Pour l'auteur, il n'est de civilisation qu'occidentale et chrétienne (c'est-à-dire catholique, car les Anglo-Saxons sont suspects...) et seule l'œuvre accomplie aux beaux temps de la colonisation a quelque valeur. Depuis, tout n'est que subversion et déchéance. On peut parfois trouver tonifiante et passionnante la lecture d'un pamphlet; encore faut-il que celui-ci ait un minimum de qualités : ce n'est pas le cas. Et nous ne saurions trop conseiller à l'auteur de revoir son texte avant de le lancer dans le public : rarement nous avons rencontré dans un livre autant de fautes d'impression. Cela ne fait pas sérieux — si tant est que l'on puisse prendre au sérieux cette histoire de la décolonisation.

R. MANTRAN

ASHFORD (D. E.). — *National development and local reform. Political participation in Morocco, Tunisia and Pakistan*, Princeton, 1967.

M. Ashford est bien connu des spécialistes de l'Afrique du Nord, en particulier pour son gros et solide ouvrage paru en 1961, *Political change in Morocco* (Princeton University Press).

Dans le livre en question, il n'abandonne pas le Maroc, mais en dépasse largement le cadre, puisqu'il étudie dans trois pays musulmans qui ont acquis leur indépendance après la seconde guerre mondiale, les conditions dans lesquelles les populations campagnardes des villages et des bourgs sont amenées à participer au développement moderne du pays.

Chemin faisant, il élabore peu à peu une théorie générale de science politique fondée sur la comparaison des trois expériences étudiées et que ce n'est pas ici le lieu d'examiner.

Pour intéressante qu'elle soit, la comparaison entre le Pakistan et les deux Etats nord-africains ne fera pas non plus l'objet de ce compte rendu. Tout au plus peut-on faire remarquer que si le passé colonial des trois pays n'est pas le même, leur passé précolonial ne l'est pas non plus et qu'il compte aussi dans les difficultés que rencontrent les gouvernements à faire participer utilement les populations aux évolutions en cours.

Le problème posé par M. Ashford est en effet très important. Les gouvernements coloniaux n'ont pratiquement pas réussi à faire participer à leur action de modernisation les populations rurales. On a pu dire que c'était la faute d'un régime colonial autoritaire ou paternaliste et qui, par sa nature même, ne pouvait pas obtenir une vraie collaboration des ruraux. Mais il se trouve que les gouvernements indépendants dans lesquels les modernistes jouent un rôle primordial éprouvent, eux aussi, de graves difficultés à obtenir cette collaboration. C'est donc bien le processus de modernisation qui est en cause. Il est alors opportun d'étudier les mécanismes mis en route et de déceler les points faibles.

Il faut d'abord savoir d'où l'on part et connaître les institutions locales grâce auxquelles pouvaient théoriquement être mises en route les masses rurales. D'où l'étude de la commune marocaine, institution trop uniquement politique et que le ministère de l'Intérieur a protégée des autres ministères marocains comme une chasse gardée. Ainsi la commune, dès sa naissance a été placée sous la tutelle étroite d'un

seule organisme gouvernemental et n'a pas bénéficié de ressources qui puissent lui donner une suffisante liberté d'action, tandis que les partis politiques essayaient d'en faire un élément de leur force. En Tunisie, la réforme municipale a été placée sous le signe du parti unique et de l'Etat centralisé qui ont beaucoup hésité à laisser des initiatives, qui auraient pu être divergentes, aux institutions locales.

L'auteur en vient ensuite, à la notion de plan et aux conditions dans lesquelles ont été préparés et appliqués les plans de développement après l'indépendance. Dans un cas comme dans l'autre, les collectivités locales ont été généralement tenues à l'écart de la planification, parce qu'il s'agissait là, il faut bien le dire, d'une notion qui leur était tout à fait étrangère et qui au contraire paraissait essentielle aux modernistes de l'administration. A la planification est lié le problème de la propriété des terres et de leur redistribution. La solution adoptée en Tunisie a été celle de la récupération des terres de la colonisation et, dans plusieurs cas, de leur exploitation selon un système coopératif. Au Maroc aussi, il y a eu, quoique sur une moindre échelle, récupération des terres sur les étrangers, mais la réforme agraire annoncée n'a pas encore vu le jour et la Promotion nationale lancée depuis 1962 n'en tient pas lieu.

Partout, l'instruction a été considérée comme un facteur décisif de développement et a fait l'objet de grands soins de la part des gouvernements, mais ce développement massif pose d'immenses problèmes qui sont loin d'être résolus, comme en témoigne l'agitation des milieux estudiantins dans toute l'Afrique du Nord.

Reste la question des fonctionnaires locaux qui servent de lien entre la masse rurale et le gouvernement; M. Ashford étudie la manière dont ils sont recrutés et leur comportement général. La difficulté vient de ce que ces fonctionnaires sont presque toujours des modernistes mal adaptés au milieu rural et très dociles aux vues et aux instructions de leur gouvernement.

L'auteur étudie enfin les facteurs généraux qui interviennent dans le problème, et d'abord le facteur islamique dont l'importance est grande. Sur ce point, on le sait, Maroc et Tunisie se séparent nettement. Le président Bourguiba, tout en proclamant son attachement aux valeurs de l'Islam, estime qu'une interprétation trop littéraliste de la religion entraverait le développement du pays. Avec souplesse, mais avec ténacité, il veille donc à ce que le frein religieux ne joue pas. Au Maroc, si le Roi écoutait Allal el-Fassi, président de l'Istiqlal, le réformisme musulman servirait à régler tous les problèmes; aussi l'attitude du gouvernement marocain en la matière est-elle beaucoup plus circonspecte que celle du gouvernement tunisien.

Les relations internationales ont aussi leur part: c'est ainsi que M. Ashford évoque les problèmes qui ont affecté la Tunisie et le Maroc: Bizerte, la Mauritanie, la question du Sahara en général et le conflit algéro-marocain de 1963. Il termine par une étude des constitutions et de leurs vicissitudes et par une appréciation de l'avenir des deux régimes en question.

Toute cette étude est intéressante et aborde un problème qui n'avait pas encore été étudié de manière systématique. L'auteur n'a pas la prétention de le résoudre entièrement, puisque cela suppose des analyses très détaillées et de longue haleine. Mais, en possession des documents existants et s'appuyant sur des enquêtes faites sur place, il a eu le grand mérite d'indiquer de nouveaux sujets de recherche et d'user des méthodes employées par la science politique américaine. Dans ces limites, son étude est aussi poussée que possible et appuyée sur une très vaste documentation d'une grande utilité. Cet ouvrage ne peut être ignoré de quiconque veut aborder les problèmes de modernisation au Maroc et en Tunisie.

R. LE TOURNEAU

PLUM (Werner). — *Sozialer Wandel im Maghreb*. — (La mutation sociale au Maghreb). Verlag für Literatur und Zeitgeschehen, Hannover, 1967, 420 p.; 23 cm index, tab.

Werner Plum, spécialiste allemand des problèmes maghrébins, nous présente une étude de 420 pages unique par l'étendue de ses recherches. Dans son introduction il dit (page 14), « il n'est pas facile de distinguer les éléments sociaux de l'Afrique du Nord et encore moins, semble-t-il, de les comprendre », et plus loin (page 15), « pendant plus d'un siècle d'influence européenne personne n'a proposé de plan durable de

développement au Maghreb ». D'où le mérite de l'auteur de fournir une si vaste étude, qui dans une première partie analyse les problèmes de population. On a ainsi un examen détaillé du passé avec la vie des nomades et des sédentaires, puis du présent avec les problèmes économiques que soulève la brusquée démographique, les particularités, telles que les minorités, et la grande mortalité infantile. Puis vient une étude sur le problème de la société rurale traditionnelle, et le développement de l'agriculture nord-africaine, partant de l'influence romaine jusqu'à la colonisation européenne, sans oublier l'évolution sociale de la famille. Trois longs chapitres sont consacrés aux réformes agraires, aux expériences françaises à travers le Maghreb. Tout n'est pas encore réglé, les pays de l'Afrique du Nord doivent trouver leur voie : la nationalisation la propriété privée, ou bien des coopératives. Il est encore trop tôt pour laisser à la charge des ruraux la responsabilité de la réforme technique agraire et agricole, et il ne faut pas oublier que reste posé le problème de la sédentarisation, et de la collaboration de la population. L'auteur examine ensuite le problème des villes, de l'origine de leurs populations et tout ce qu'entraîne une démographie urbaine galopante; le chômage, l'orientation professionnelle, la stabilisation de la main-d'œuvre par l'industrialisation, et la formation syndicale des ouvriers.

En conclusion l'auteur pense que les années à venir sont pleines de promesses mais que la stabilité sociale du Maghreb ne pourra se réaliser qu'avec une réforme dirigée vers la rentabilité.

Béatrice AMANS.

FLORY (Maurice) et MANTRAN (Robert). — *Les régimes politiques des pays arabes*. — Paris, P.U.F., coll. « Thémis », 1968, 469 p., cartes, bibliographie, index.

L'ouvrage de Messieurs Flory et Mantran constitue la première synthèse des régimes politiques des pays arabes. Fruit de la collaboration d'un juriste et d'un littéraire, son élaboration a été rendue possible grâce au caractère interdisciplinaire du C.R.A.M. dans lequel les deux auteurs occupent une place de choix.

Partant du principe que la civilisation arabe a engendré une famille politique originale, les auteurs entendent élargir le champ d'investigation du droit constitutionnel en l'enrichissant d'une nouvelle catégorie de régime. Sous le vocable d'Etats arabes, ils rangent les pays du Proche-Orient et du Maghreb ainsi que le Soudan et les territoires situés sur le pourtour de l'Arabie. Malgré leurs différences, tous ces Etats, nous affirme-t-on, appartiennent à un même univers qui se définit par la langue, le territoire, la nation, la « volonté d'arabisme », la religion, l'histoire et le sentiment d'unité, et qui, sur le plan politique, obéit à sa propre logique.

Manifestations multiples d'un phénomène spécifique, les régimes politiques des Etats arabes ne peuvent être analysés suivant les critères du droit occidental. Pour démontrer leurs mécanismes et percevoir leur signification, il convient de forger des « clés nouvelles ». D'où la nécessité de pénétrer progressivement dans le monde arabe pour être en mesure d'en comprendre les dimensions politiques. Dans cette perspective, Messieurs Flory et Mantran consacrent la première partie de leur manuel à une présentation des pays arabes à travers les données géographiques et humaines fondamentales, les traits généraux de la civilisation arabo-islamique et les principales conséquences de la pénétration européenne. Après cette entrée en matière destinée à lui faire acquérir ou à lui rappeler des notions élémentaires, le lecteur est convié dans une deuxième partie à découvrir l'univers politique des Etats arabes. Toujours dans le but de faciliter la compréhension, cette découverte est précédée d'une esquisse des régimes politiques arabes de la période coloniale et d'une analyse du nationalisme. Les auteurs mettent ainsi en lumière les deux facteurs de sens contraire qui expliquent la situation actuelle : tandis que la colonisation avait fait pénétrer les normes occidentales, le nationalisme a provoqué un retour aux traditions arabo-islamiques. Les régimes issus de l'indépendance portent la marque de cette double influence; derrière des façades constitutionnelles généralement de type occidental, on assiste à la renaissance d'un système politique arabo-musulman. C'est là le cœur même de l'ouvrage.

En une vingtaine de pages, Messieurs Flory et Mantran entreprennent de dessiner un « schéma de référence » qui permettra d'étudier par la suite le régime particulier

de chaque pays. Dans les Etats arabes, soulignent-ils, le peuple, qui est officiellement la source du pouvoir, a conservé les caractéristiques essentielles de l'*Umma* et notamment sa cohésion. Il en résulte une organisation politique profondément imprégnée de certains principes de la cité musulmane traditionnelle. Le peuple *umma* n'est pas appelé à exprimer sa volonté mais à traduire celle de Dieu. De même qu'autrefois les *Uléma* tiraient leur représentativité de leur aptitude à interpréter la loi divine, le peuple aujourd'hui en élisant ses représentants désigne les individus qui apparaissent les plus fidèles défenseurs de l'idéal communautaire. Application moderne de la consultation islamique, l'assemblée élue n'a pas à définir un programme politique qui préexiste mais à émettre des avis sur son exécution. Encore ne joue-t-elle dans ce domaine qu'un rôle second. Dans la plupart des pays du Maghreb et du Proche-Orient, elle est subordonnée à un parti unique ou dominant. Incarnation de la communauté tout entière, le parti en reflète la volonté et la concrétise. C'est pourquoi il désigne les candidats aux élections et anime l'assemblée ainsi que les autres institutions étatiques. A la tête du parti et de l'Etat se trouve placé le Zaïm. Ce personnage dont l'existence n'est pas nécessairement liée à celle du parti unique, hérite des fonctions du Calife en tant que porte-parole de la communauté. Vers lui convergent tous les pouvoirs.

Cette analyse pénétrante de la vie politique arabe est complétée par une approche du comportement des sociétés arabo-musulmanes devant les problèmes économiques et de leurs tentatives en vue d'édifier un socialisme spécifique. La troisième partie est consacrée à l'étude des régimes locaux en fonction du « schéma de référence » que l'on vient d'évoquer. Seul le Liban, du fait de son caractère multicommunautaire, s'écarte totalement de ce modèle. Chacun des autres Etats s'y rattache d'une manière plus ou moins affirmée, la Tunisie offrant à cet égard l'illustration la plus fidèle. Ajoutons que l'instabilité politique du Proche-Orient n'a guère facilité la tâche des auteurs qui parviennent cependant à dégager les lignes directrices de l'évolution politique de pays tels que la Syrie ou l'Irak. L'ouvrage s'achève avec une quatrième partie où le monde arabe est envisagé dans ses relations extérieures qu'il s'agisse des rapports avec l'ancien colonisateur, de la poursuite du mythe de l'unité arabe, de la question palestinienne ou de l'attitude observée à l'égard des blocs qui divisent le monde. Au droit international occidental, les Etats arabes opposent une vision originale qui contient des survivances de l'ancienne conception des relations internationales islamiques.

Cet ouvrage deviendra vite un classique et on doit féliciter les auteurs d'avoir su aborder autant de sujets brûlants avec la modération des hommes de science.

Charles DEBBASCH.

KLIBI (Chadli). — « al-'Arab amâma qad'iyyat Falast'in ». (Les Arabes face à l'affaire palestinienne). — Tunis, Maison Tunisienne d'Édition, 1967, 114 p., 15 cm × 13 cm.

C'est un véritable réquisitoire tenu par M. Klibi, Secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires culturelles et à l'information, contre les différents gouvernements arabes après la guerre israélo-arabe de juin 1967.

L'auteur expose en même temps ses vues sur les problèmes aussi brûlants pour les dirigeants, tels que l'unité arabe, le socialisme arabe, le baathisme... pour en venir aux causes réelles de la défaite arabe et de ses répercussions. Entre autres raisons de la défaite, et non des moindres, la mécontente des chefs d'Etats arabes (révolutionnaires et conservateurs ou réactionnaires), le manque de développement technique et économique des pays arabes qui, même supérieurs en nombre, n'ont pas pu vaincre un petit Etat tel qu'Israël parce qu'il possède des moyens plus puissants (soutien des colonies juives à l'étranger ainsi que des Etats européens, immigration en Israël de techniciens hautement qualifiés venus d'Europe...) et surtout qu'il est aidé par l'opinion publique internationale grâce à ses moyens de propagande rendus encore plus efficaces par la carence des Etats arabes en ce domaine et en d'autres aussi. En effet, à chaque phase d'une guerre israélo-arabe nous assistons à une position défavorable à la précédente chez les Arabes tandis qu'Israël consolide de plus en plus ses positions en prenant du

terrain et en s'appropriant des richesses nouvelles qui ne feront qu'accroître sa puissance.

L'auteur souligne également les erreurs tactiques des pays arabes. Sachant qu'Israël est une colonie de peuplement, les Arabes ont fait évacuer les Palestiniens au lieu de les laisser sur place afin d'affronter, face à face, l'ennemi. Les chefs arabes croyaient alors en l'efficacité d'une guerre classique.

Autre erreur tactique, les Arabes ne veulent pas entendre parler de négociations et croient uniquement en une victoire militaire. Si M. Klibi, comme le Président Bourguiba dont il se fait ici le porte-parole, ne rejette pas a priori le combat armé, il ne considère pas moins que les négociations sont nécessaires à la fin des combats. Il cite deux exemples : la Tunisie et l'Algérie. Il est évident pour M. Klibi, qu'en aucune façon le combat militaire ne peut être séparé du combat politique, l'un et l'autre se complètent.

Après avoir réfuté les thèses selon lesquelles le Président Bourguiba agirait pour l'abandon de la Palestine à Israël, l'auteur montre le vrai sens du combat que le Président Bourguiba voudrait mener de concert avec les autres chefs d'Etats arabes, mais que faudrait-il donc pour mener ce combat ? Evidemment un assainissement des relations inter-arabes mais surtout une bonne direction politique et des chefs compétents. Le premier devoir d'un chef est d'être franc, son deuxième devoir est de former son peuple et de l'orienter. Il doit avoir pour cela, le courage nécessaire et être prêt à s'exposer à toutes les critiques et même aux manœuvres qui peuvent être faites contre lui; enfin le chef doit, regarder vers l'avenir pour trouver des solutions aux problèmes présents et non pas se tourner vers le passé pour agir dans le présent.

Ainsi sont brièvement résumées les idées denses de ce petit livre qui constitue le reflet véritable des idées des hommes d'Etat tunisiens et notamment du Président Bourguiba sur la question palestinienne. Il fournit un certain nombre d'éléments de réflexions sur lesquels plusieurs personnes auront à méditer.

Nourreddine SRAIEB.

II. — ALGERIE

Algérie. — Ministère de l'information. — « an-Nisâ' al-jazâ'iriyyât ». — (Les femmes algériennes). — Gênes, Italgraph (1967), 86 p. (Texte de Malek Haddad...).

« Le but de la Révolution de Novembre est incontestablement la libération de la patrie. Sa signification profonde est la création d'une société nouvelle qui se gouverne elle-même, qui se détermine elle-même en toute liberté et qu'il lui soit possible de donner à la femme tous ses droits, entiers, au même titre qu'à l'homme, à l'ombre d'une Algérie nouvelle, libérée de son lourd fardeau historique » (p. 29).

Cette publication essaie de nous montrer ce que l'Algérie nouvelle a fait dans ce sens de la libération de la femme par le travail et la participation aux affaires. Plus qu'un bilan, ce livre trace le cheminement de cette évolution féminine à travers l'histoire de l'Algérie. De la Kahena à la Révolution algérienne de 1954 la femme algérienne a toujours occupé une place d'avant-garde dans divers domaines.

Après l'indépendance algérienne, le problème se pose de manière plus accrue. Il faut faire participer toutes les couches sociales à l'œuvre de développement entreprise par le gouvernement algérien. De par son nombre et sa compétence, la femme algérienne a un grand rôle à jouer, dans certains secteurs de la vie sociale économique, culturelle, artistique... Petit à petit, la femme algérienne arrivera à s'acquitter honorablement de sa tâche (Postes, Hôpitaux, administrations, armée, enseignement...) et les chiffres montrent souvent une nette progression des effectifs féminins depuis l'indépendance.

Cet effort devra être poursuivi par l'accès de la femme algérienne à la culture. La politique du gouvernement algérien semble aller dans ce sens et les résultats escomptés pouvant être atteints à plus ou moins longue échéance.

C'est, en fait, ce que souhaite l'équipe qui a fait ce livre. Dans un texte élégant et lucide signé par Malik Haddad, qu'il est inutile de présenter aux lecteurs, agrémenté

de photographies en couleurs dues à Dominique Darbois, Louisa Ghelem et Férid Djemâa, d'après une maquette de Mohammed Bouzid et Gigi Zambelli, édité en Italie, ce petit livre joint vraiment l'utile à l'agréable.

Nourredine SRAIEB.

HUMBARACI (Arslan). — *Algeria, a revolution that failed.* — Londres, 1966.

Ce livre, parvenu trop tard à la rédaction de l'*Annuaire* n'a pas pu être signalé en 1966. Il mérite cependant d'être connu, car l'auteur, journaliste turc, a suivi avec beaucoup de sympathie la révolution algérienne pendant la guerre et a vu évoluer du dedans la République algérienne depuis juillet 1962. Il s'est informé avec une grande conscience et a pu recueillir nombre de renseignements grâce à ses bonnes relations avec les Algériens et beaucoup d'autres.

On trouve donc dans ce livre l'indication de bien des faits ou documents inédits en même temps que des appréciations souvent fort pertinentes sur les hommes et les évolutions accomplies ou en cours. On peut aussi y consulter deux cartes, des indications bibliographiques, notamment sur la presse algérienne, des renseignements statistiques portant surtout sur les années 1963 et 1964, la liste des gouvernements algériens, y compris les gouvernements provisoires, jusqu'à celui du colonel Boumedienne formé le 10 juillet 1965.

L'introduction et le chapitre des empreintes de l'histoire ne sont pas parmi les meilleurs : ce qui compte surtout en M. Humbaraci, c'est l'observateur attentif et perspicace des faits contemporains. Sur la guerre d'Algérie, l'auteur se borne à des généralités fondées sur un certain nombre de faits jusque là restés inconnus; il insiste sur la part prise dans la lutte armée par Abdelhafid Boussouf, à qui d'ailleurs est en partie dédié le livre.

Il montre ensuite, qu'une fois l'indépendance atteinte, l'Armée des frontières apparut comme la seule force organisée et disciplinée, cependant que les « civils » et les responsables des wilayas faisaient de l'été de 1962 ce qu'ils appelle « un été de honte ». Ben Bella, on le sait, parvint à prendre le pouvoir. Certes il était bon orateur, avait le sens de l'opportunité, sut grouper autour de lui des hommes influents comme les militaires, Khider, Abbas et bien d'autres, mais M. Humbaraci ne parvient pas à reconnaître en lui les qualités d'un homme d'Etat : son régime fut beaucoup celui de l'improvisation et du bon plaisir, plus ou moins influencé par quelques conseillers marxistes, dont un Copte d'Egypte et un Grec. C'est alors que, sous l'étiquette de révolutionnaire, se développa au hasard des circonstances un socialisme algérien assez timide. On parlait souvent de Maghreb uni avant 1962 : on en parla beaucoup moins ensuite, certainement parce que des intérêts antagonistes rendaient difficile la mise en place d'une pareille union, mais aussi parce que Ben Bella n'avait pas pardonné au Maroc et à la Tunisie de n'avoir pas refusé l'indépendance en 1956 pour hâter celle de l'Algérie, et fit tout le contraire de ce qu'il fallait pour que l'on pût songer à une union en 1962 et dans les années suivantes.

Il entretint notamment, au moins pour commencer, de beaucoup trop étroites relations avec Nasser et ses services secrets, puis se lança inconsidérément dans une politique africaine dont il n'avait pas les moyens. Il voulut aussi apparaître comme un compagnon de route des Etats socialistes, mais manœuvra sans nuances avec eux et eut d'ailleurs à se plaindre de la qualité de leur aide. Tant et si bien que l'Etat algérien socialiste et révolutionnaire coopéra plus facilement avec les capitalistes occidentaux et particulièrement avec la France.

Coopération étrange que celle des deux antagonistes de naguère, d'autant plus que les accords d'Evian et la Charte de Tripoli étaient difficilement conciliables. Pourtant le gouvernement français se montra compréhensif et fournit à l'Algérie un grand nombre de techniciens avertis et une aide financière substantielle. C'est grâce aux techniciens français surtout, dit l'auteur, que l'Algérie a pu tirer du Sahara les importantes ressources que l'on sait et l'influence française au Sahara reste grande. Les Algériens auraient pu la réduire grâce à Enrico Mattei et l'organisation pétrolière italienne qu'il dirigeait. Des offres furent faites dès 1961 au G.P.R.A. et répétées en 1962, mais les dirigeants algériens ne surent pas les saisir au vol.

L'auteur n'est donc pas surpris que le coup d'Etat du 19 juin 1965 ait réussi, car le pouvoir de Ben Bella reposait beaucoup plus sur des mots et une assurance présomptueuse que sur des réalités solides. Le colonel Boumedienne était en somme prêt à prendre le pouvoir, parce qu'il avait à sa disposition la seule force organisée qui existât en Algérie, et avait réfléchi à l'avenir du pays avec quelques uns de ses officiers. Avec lui, c'était une partie de l'Etat-major de l'armée qui arrivait au pouvoir et s'y est maintenue jusqu'à présent. Défiance à l'égard de l'Egypte, hostilité contre le communisme, nationalisme légèrement teinté de xénophobie, réaction en face de certains aspects du benbellisme, tels sont, aux yeux de l'auteur, les caractéristiques d'un régime qui n'a pas soulevé l'enthousiasme populaire et n'est pas exempt de faiblesses. Comme tous les régimes qui veulent faire régner l'ordre à tout prix, il s'est efforcé de museler les oppositions et, tout en se proclamant socialiste et révolutionnaire, a adopté des attitudes extérieures et des méthodes de gestion qui ne le sont guère et renforcent ses liens avec la France gaulliste.

Tel est ce livre alerte, lucide et de bonne foi qui ne pourra être ignoré de ceux qui cherchent à se renseigner sur l'Algérie indépendante à ses débuts.

R. LE TOURNEAU.

BOURGES (Hervé). — *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*, préface de Jacques Berque. — Paris, 1967. (Gessner)

Ce livre est l'œuvre d'un homme qui a été mêlé de très près à la vie de l'Algérie indépendante jusqu'à la fin de 1966, puisqu'il a occupé diverses fonctions importantes sous le régime de Ben Bella, puis a collaboré avec le ministre Boumaza sous le régime du colonel Boumedienne, jusqu'à ce que son « patron » entre dans l'opposition.

Il ne s'agit donc pas là d'une docte étude faite à coups de documents, mais des impressions et des souvenirs d'un témoin étroitement mêlé à la réalité et dont la sympathie pour la jeune République algérienne n'est pas douteuse.

On y trouve deux parties d'inégale longueur, la première est consacrée aux principales étapes du régime de Ben Bella, les prodromes décevants de l'indépendance, la lutte pour le pouvoir, l'établissement du socialisme algérien, la consolidation du régime par l'élimination des divers opposants et enfin le congrès du F.L.N. d'avril 1964 (cinq chapitres). Puis viennent trois chapitres sur le coup d'Etat qui élimina Ben Bella, sur la mise en place du nouveau régime et sur la politique extérieure de l'Algérie depuis l'indépendance (trois chapitres).

La seconde partie est consacrée à l'analyse de quelques aspects de la révolution algérienne, les institutions d'abord et ensuite le socialisme algérien.

L'auteur ne cherche pas à cacher ses sympathies personnelles. Il avait un faible pour Ben Bella et se montre réservé à l'égard du régime militaire. Mais cela ne voile pas sa lucidité : la partie la plus intéressante de l'ouvrage consiste dans l'analyse de la manière dont Ben Bella a lui-même compromis ses chances de durée en voulant tout faire par lui-même et en ne parvenant pas à trouver un vrai terrain d'entente avec les militaires. Ceux-ci, qui représentaient la seule force organisée du pays l'ont emporté, presque sans coup férir, mais cela ne veut pas dire qu'ils constituent une équipe bien soudée, comme l'ont prouvé les tensions de l'automne de 1967 entre les colonels Boumedienne et Zbiri.

Tout cela est présenté à grand renfort de citations et de croquis de personnages politiques souvent fort bien venus.

Bref ce livre figure parmi ceux qui doivent connaître quiconque veut essayer de comprendre ce qu'est l'Algérie indépendante.

R. LE TOURNEAU.

Le monde des jeunes Algérois, Secrétariat Social d'Alger, « Information Rapide », 5^e série, n° 1, mai 1967, 25 p.

Nos lecteurs connaissent l'excellent travail de documentation qu'a déjà à son actif le Secrétariat Social d'Alger (5, rue Capitaine Noureddine Mennani). Il avait déjà publié en 1957 un gros volume de 432 pages sur l'Algérie et sa jeunesse. Sous la formule « Information Rapide » et sur le sujet qui nous retient ici ont déjà paru *Dossier sur les adolescents* de 14-18 ans, en mai 1966 et la *Formation au métier*, en juin de la même année.

Le petit opuscule sur *Le monde des jeunes Algérois* se présente modestement « comme une série de fiches d'approche sociologique ». Ce n'est peut-être en effet que cela. Mais ce peu est extrêmement précieux pour qui cherche à se faire une idée de ces phénomènes mouvants que sont les faits d'évolution sociale, surtout quand il s'agit du monde par définition instable, de la jeunesse. L'étude est limitée à Alger, au « grand Alger », sorte de monstre sociologique où la fermentation propre aux grandes villes accuse et aggrave tous les maux afférents aux mutations trop brusques.

Le problème de la jeunesse est d'abord un problème de nombre : Il y aurait, dans la population du Grand Alger, 47 % de moins de 15 ans, 57 % de moins de 20 ans et près des deux tiers de moins de 25 ans, soit, si on évalue la population globale à un million, quelque 655 000 moins de 25 ans ! « Alger est une ville de jeunes » et ces jeunes du fait de l'exode rural sont pour la plupart fortement marqués par leurs origines paysannes. Comme le mariage est souvent « différé » par rapport à la tradition, l'agglomération compte plus d'habitants non mariés que d'habitants mariés. Du fait de cette jeunesse de la population, les événements tout proches, la guerre de libération, l'indépendance, qui dominent l'univers mental des adultes, paraissent un acquis naturel, et l'avenir tient plus de place dans les esprits que le passé.

Pour ces jeunes ruraux transplantés, la rue remplace les champs, la place du village et joue un rôle considérable dans l'éducation que les auteurs appellent d'ailleurs « l'inter-éducation » au moins celle des garçons. D'où l'importance du vagabondage, bien que la délinquance juvénile, si l'on en croit les statistiques judiciaires, ne paraisse pas très répandue à Alger. Ces jeunes sont engagés dans la lutte pour la vie et y apportent un acharnement obstiné et inquiet; c'est de ce point de vue une force explosive. Leur monde se coupe de plus en plus de celui des adultes, dans lequel il ne se reconnaît pas, parce que la ville est peu conservatrice de traditions et parce que ces jeunes sont assoiffés de modernisme. Pourquoi ? Alger est plus scolarisée que toute autre ville et les jeunes y bénéficient du point de vue intellectuel, d'un environnement exceptionnel. Le jeune Algérois est très fier d'être Algérois; mais il institue des hiérarchies parmi ses compatriotes et regarde surtout vers le sommet, vers ceux qui ont atteint à la fois la sécurité et l'efficacité.

Les auteurs pensent en conclusion que la jeunesse du Grand-Alger constitue un problème spécifique et doit faire l'objet d'une politique spécifique.

André ADAM.

REMILI (Abderrahmane). — *Les Institutions administratives algériennes*. — Alger, S.N. E.D., 1967, 296 p., tabl., carte ht, bibliograph., index.

Dans un ouvrage qu'il qualifie lui-même de « pédagogique », M. Remili se propose non seulement d'initier le lecteur aux institutions administratives algériennes mais encore de lui faire prendre conscience de la nécessité de les refondre totalement. Aussi, avant d'analyser l'appareil administratif prend-il le soin de le situer dans son contexte. Dépourvue de traditions administratives, l'Algérie indépendante a été contrainte de reprendre à son compte le système légué par la colonisation alors qu'il était totalement inadapté à son orientation économique et politique. Ce n'est qu'en 1966 qu'une réorganisation a été amorcée tendant à doter le pays d'une administration conforme à ses options révolutionnaires, à savoir la subordination de l'Etat au parti, la primauté reconnue au développement économique et social et la volonté de réduire

la distance entre gouvernants et gouvernés. La lenteur du mouvement de réforme explique les contradictions et les lacunes des institutions administratives et par là-même justifie le double objectif que l'auteur s'est fixé.

Dans une première partie sont étudiées les structures de l'administration : l'organisation générale, les services administratifs de l'Etat, les collectivités locales, les collectivités techniques décentralisées et les structures de coordination et de consultation. Compte tenu du caractère hybride du système algérien, les passages qui retiennent particulièrement l'attention sont ceux qui se rapportent à ses aspects originaux. Il en va ainsi des développements relatifs à l'articulation du parti et de l'administration, à l'organisation judiciaire mise en vigueur en 1966 et à la réforme communale de 1967.

L'intérêt de la deuxième partie consacrée aux moyens juridiques, humains, patrimoniaux et financiers de l'administration réside lui aussi dans les domaines où l'Algérie se démarque du modèle français, qu'il s'agisse du statut de la fonction publique ou de la réglementation des marchés de l'Etat.

Sous le titre « L'Administration et le développement socialiste du pays », la conclusion nous livre un diagnostic lucide de l'administration algérienne et propose des remèdes. Juxtaposition d'institutions hétéroclites, l'appareil administratif est lourd, coûteux et peu efficace. Il importe de le refondre par une action dans trois directions : un remodelage des structures, une révision d'ensemble des textes et une amélioration qualitative du personnel.

Michel CAMAU.

FUDALÂ' (Mohammed Tahar). — « A'lâm al-jazâ'ir. al-Imâm ar-râ'id ash-shaykh Muh'ammad al-Bashir al-Ibrâhîmi fi dhikrâh al-'ûla ». — (Hommes célèbres d'Algérie. Hommages au Cheikh Béchir al-Ibrahimi au premier anniversaire de sa mort). — Constantine, Imp. al-Ba'ath, 1967, 225 p.

M. Tahard Fudalâ' a eu l'excellente idée de rassembler en un volume un certain nombre de communications faites en l'honneur du Cheikh Béchir al-Ibrahimi dans diverses villes d'Algérie, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

Il a également recueilli dans cet ouvrage un certain nombre d'articles publiés dans des revues des pays arabes par des personnes qui ont connu de près feu al-Ibrahimi.

Tous ces articles mettent l'accent sur les préoccupations principales du leader algérien, Président de l'Association des Oulémas d'Algérie, fondée en 1931 par Abdelhamid Ben Badis et dont el-Ibrahimi devient Président après la mort de Ben Badis. Les thèmes de leur lutte se résument en cette phrase lapidaire, à l'époque, à savoir : « L'Islam est notre religion, l'arabe notre langue et l'Algérie notre patrie ». Cette devise des Oulémas algériens sera suivie de réalisations : créations d'écoles libres à caractère arabo-islamique (médersas), envois de délégations d'étudiants aux pays arabes, luttes politiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie, participation à la guerre de libération du Cheikh Ibrahimi qui sera délégué permanent de l'Algérie auprès des pays arabes et musulmans où le Cheikh a passé une grande partie de sa vie en tant qu'étudiant d'abord, enseignant par la suite.

Le caractère journalistique du Cheikh Ibrahimi n'a pas été omis et nombre de communications font allusion ou analysent le sens et la portée du journal *al-Baqa'ir* qui fut une arme de combat et de propagande très efficace et où Béchir al-Ibrahimi exposait régulièrement ses idées sur les problèmes brûlants de l'heure.

Nous saisissons d'ailleurs l'occasion, pour ne l'avoir pas fait plus tôt, pour informer le lecteur de la parution en un seul volume de tous les éditoriaux que le Cheikh a écrits dans ce journal. Il s'agit de *'Uyûn al-Baqa'ir* (Les sources d'*al-Baqa'ir*). — Le Caire, Dâr al-Ma'ârif, 1963, 693 p. L'intérêt de cet ouvrage n'est pas à démontrer. Tous les problèmes traités sont réunis sous des rubriques qui rendent ce livre volumineux d'un accès très facile.

Ces deux ouvrages réunis constituent, sans nul doute, des instruments de travail dont on ne pourra pas se passer pour l'étude de la pensée du Cheikh Ibrahimi en particulier et de l'histoire de l'Algérie musulmane d'entre les deux guerres à son indépendance.

Noureddine SRAIEB.

III. — MAROC

SPILLMAN (G.). — *Du protectorat à l'indépendance. Maroc (1912-1955)*. — Paris, 1967.

On pourrait donner comme sous-titre au livre de Georges Spillmann : récit d'un témoin, car le général Spillmann ne prétend pas proposer au lecteur une histoire du protectorat français au Maroc, mais seulement dessiner les grands traits de cette histoire tels qu'ils les a vus, ou plutôt qu'il les a vécus pendant la majeure partie de sa carrière, car, s'il a servi en France, en Algérie et en Indochine, il a passé une grande partie de sa vie d'officier au Maroc, ou dans le bled, au Draa par exemple au moment de la pacification, ou à Rabat où il est resté longtemps à la direction des affaires politiques. Puis lorsqu'en 1948 il cessa d'y servir, il continua à s'y intéresser de très près, soit par goût personnel, soit à cause des fonctions qui lui furent confiées à diverses reprises dans plusieurs équipes ministérielles. Témoin passionné sans doute, car l'auteur ne cache pas l'attrait que le Maroc n'a cessé d'exercer sur lui, mais témoin lucide, car il n'est pas de ceux qui cherchent à voiler la réalité, même si elle n'est pas agréable.

Il eut la chance de débiter du temps de Lyautey et peut déjà servir de témoin pour la fin de cette période prestigieuse du protectorat français. Il cherche surtout à montrer, textes à l'appui, que le maréchal Lyautey songeait avant tout à l'avenir du Maroc et au destin de la jeunesse marocaine : les vicissitudes de la politique française ne lui permirent pas d'amorcer l'évolution qui s'imposait au lendemain de la guerre du Rif. Renvoyé dans le bled par l'équipe du nouveau Résident Général Théodore Stegg, le lieutenant Spillmann continua tout de même à être assez bien renseigné sur ce qui se passait à Rabat, car il y avait gardé des amis bien placés : c'est ainsi qu'il eut fournir des détails sur la fin de la guerre du Rif et sur l'accession au trône du Sultan Sidi Mohammed ben Youssef en 1927.

C'est sous le proconsulat de Lucien Saint que naît le mouvement nationaliste marocain à propos du fameux dahir sur la justice berbère du 16 mai 1930, qui fut préparé dans le plus grand secret et considéré un temps comme la grande pensée du nouveau Résident, mais qui entraîna vite une réaction très vive de la jeunesse marocaine dans les villes traditionnelles.

Ce mouvement prit de l'ampleur et devint l'une des préoccupations dominantes de l'ambassadeur Henri Ponsot appelé à succéder à Lucien Saint en 1933. Le nouveau Résident, sous l'autorité duquel fut terminée la pacification du Maroc, avait beaucoup des qualités qu'il fallait pour faire face à une situation difficile, mais ne fut pas servi par les circonstances, car aux progrès du nationalisme, s'ajoutait une très sérieuse crise économique. Aussi lui préféra-t-on en 1936 le dynamique Marcel Peyrouton qui entretenait de bonnes relations avec le jeune Sultan pendant les six mois qu'il resta au pouvoir; Peyrouton, mal vu du gouvernement de Front populaire présidé par Léon Blum, fut remplacé en septembre 1936 par le général Charles Noguès.

De celui-ci, le général Spillmann trace un excellent portrait dont l'autre témoin que je suis apprécie vivement l'exactitude pleine de sympathie. Qu'il s'agisse de l'apaisement du nationalisme marocain en 1937, ou de l'entrée dans la guerre en 1939, l'auteur admire l'habileté du Résident général, comme aussi les efforts qu'il déploya pour mettre en mesure l'armée du Maroc de reprendre le combat dès que l'occasion lui en serait donnée. Il avoua seulement ne pas comprendre comment le 8 novembre 1942, le général Noguès se laissa surprendre par le débarquement américain. Puis il insiste très justement sur l'importance de la rencontre à Anfa du Sultan et du Président Roosevelt en janvier 1943 : il y voit le tournant de la vie politique de Sidi Mohammed.

Le général Noguès parti, en juin 1943, la situation devenait difficile pour les Français du Maroc en dépit des grandes qualités du nouveau Résident général, l'ambassadeur Gabriel Puraux. Les nationalistes prenaient l'offensive et le Sultan, quoique prudent, ne voyait pas l'évolution en cours d'un mauvais œil. Les choses furent compliquées par l'arrestation intempestive de quelques nationalistes par la Sécurité militaire. C'était la rupture entre les autorités françaises et les Marocains, qui devait

peser d'un poids définitif sur les rapports franco-marocains. L'auteur ne donne comme preuve une conversation du Sultan et du général Catroux le 19 juin 1945, où le souverain exprima ses doléances et réclama quelque pouvoir. Le général de Gaulle semblait disposé à aller dans ce sens, mais abandonna la direction des Affaires françaises au début de 1946. Le nouveau gouvernement français envoya au Maroc un homme qui, en principe, était capable d'améliorer les relations franco-marocaines, l'ambassadeur Eirik Labonne, mais celui-ci se heurta à la volonté arrêtée des nationalistes d'obtenir l'abolition du traité de 1912. Le Sultan adopta leur point de vue et le fit bien voir à Tanger, le 10 avril 1947, lorsqu'il proclama publiquement son attachement à la communauté musulmane et à la Ligue Arabe sans dire un mot de la France. Le Résident Général fut vite remplacé et la plus grande partie des Français du Maroc se dressa contre le Sultan et les nationalistes.

Le général Juin qui recueillit la succession n'avait pas la tâche facile, car on lui recommandait d'être libéral, mais on lui précisait aussi qu'en cas d'obstruction du Palais, il devait préparer « soit une abdication volontaire, soit une déposition provoquée par l'autorité française » : le coup d'Etat du 20 août 1953 était en germe dans ce texte. Dès ce moment là, l'auteur eut nettement conscience que l'atmosphère marocaine avait changé du tout au tout : l'affaire du texte calomnieux de 1948 contre le Sultan, l'en persuada davantage encore. Au mois de mai 1950, le général Juin envisageait de sérieuses réformes et surtout une participation accrue des Marocains à la gestion de leurs intérêts. Mais le Sultan de son côté, entendait prendre l'offensive et le fit lors de son voyage en France en octobre 1950 : il voulait une réforme de structure et ne l'obtint pas. Il décida en conséquence de laisser la bride sur le cou aux nationalistes, à la suite de quoi plusieurs chefs marocains, sous l'influence du pacha Glaoui organisèrent un mouvement d'opposition contre le Sultan et l'Istiqlal. Le général Juin laissa faire pour exercer, semble-t-il, une pression sur le Sultan. Le résultat fut mince et la bataille reprit vite entre la Résidence et le Palais sur la présence des Français dans certaines municipalités élues. L'auteur déclare savoir « de source sûre » que le Sultan aurait accepté des Français désignés par la Résidence; on ne tint pas compte de cette suggestion. D'ailleurs les rapports étaient devenus bien aigres entre Marocains et Français, ceux-ci refusant en fait d'admettre dans les postes de responsabilités des Marocains autres que bien pensants.

Le chapitre relatif au coup d'Etat d'août 1953 est particulièrement intéressant, car le général Spillmann, alors en poste à Orléans, avait des renseignements de bonne source sur certains desquels il a d'ailleurs préféré garder le silence, et fut mêlé d'assez près aux aspects parisiens du drame. De son récit, on garde l'impression d'un gouvernement français mis devant un fait accompli et incapable de redresser une situation que certains pourtant estimaient fort dangereuse.

La dernière partie raconte la marche rapide du Maroc vers l'indépendance entre le 20 août 1953 et le 6 novembre 1955.

Sur l'attitude, en somme modérée, du Sultan exilé, sur les agissements d'un certain nombre d'hommes d'affaires américains, sur la création de l'Union Marocaine du Travail, sur le malaise du pays berbère, perçu par certains observateurs perspicaces, sur les suggestions présentées par Sidi Mohammed à M. Mendès-France, alors Président du conseil, le 29 juillet 1954, le général Spillmann fournit d'intéressantes informations et réflexions. Il en vient alors à l'idée d'un conseil des gardiens du trône, dont il entendit parler pour la première fois par Si Bekkaï, et à la visite qu'il reçut le 7 mai 1955 d'une délégation du Parti Démocratique de l'Indépendance marocain : ces nationalistes étaient inquiets du développement de l'anarchie et préconisaient une « formule nouvelle » sans la préciser davantage. L'auteur, alors conseiller militaire du président Edgar Faure, reçut beaucoup de Marocains et fut en position de voir comment manœuvraient les nationalistes et les partisans de Mohammed ben Youssef. En face d'eux les tenants du Maroc traditionnel restaient bien passifs, les Français du Maroc avaient pour la plupart l'illusion qu'à part une poignée de terroristes, le Maroc était bien en main et les Espagnols laissaient jouer contre la France dans leur zone. De Paris le président Edgar Faure comprenait fort bien la situation et faisait confiance pour la résoudre à l'ambassadeur Gilbert Grandval. Celui-ci avait pour instructions d'envisager le transfert de l'administration aux Marocains eux-mêmes, d'écarter le Sultan Ben Arafa et de trouver la meilleure formule de succession, le retour de Mohammed ben Youssef sur le trône étant exclu, et de constituer

un véritable gouvernement marocain, Mais en même temps le président Edgar Faure décida de consulter à Aix-les-Bains les représentants des diverses tendances marocaines. Tout cela prenait du temps et les troubles du 20 août 1955 survinrent avant qu'aucun projet fût mis à exécution. Ici le général Spillmann raconte comment il représenta le gouvernement aux obsèques du général Duval, tué dans son avion le 22 août et comment il fut atterré des violences de la foule française déchainée contre le Résident général. C'était l'agonie du Maroc français. Après cela la fin de la conférence d'Aix-les-Bains qui vit le triomphe de l'Istiqlal, le bref passage à la Résidence du général Boyer de Latour, les négociations avec l'exilé de Madagascar, le refus du général Kettani de participer au Conseil du Trône ne sont plus que les modalités d'une évolution inéluctable.

On pourra discuter certains jugements de l'auteur, mais on ne saurait contester la valeur de son information, particulièrement en ce qui concerne les derniers épisodes de la crise du protectorat français au Maroc. Et derrière la lucidité et le détachement volontaire, on sent percer à maintes reprises la déception d'un homme qui s'est voué à une tâche et à un pays et qui aurait voulu que les événements tournent autrement. Mais était-ce possible ?

R. LE TOURNEAU

TAZI (Abdelhadi). — « *Jawla fi târîkh al-maghrib ad-diblûmâsi* ». (L'histoire diplomatique du Maroc). — Mohammedia, Imp. Foudhala, 1967, 28 p. ill.

Ce petit fascicule constitue le texte d'une conférence sur l'histoire diplomatique du Maroc. L'auteur y étudie les relations du Royaume du Maroc avec les Etats d'Orient et d'Occident.

La première ambassade marocaine fut celle de l'Imam Ibn al-'Arabî, dépêché auprès des Abbassides pour s'entretenir avec eux des « problèmes de l'heure ». Elle date de l'époque almoravide.

M. TAZI passe en revue toutes les ambassades à travers les diverses dynasties qui ont régné sur le Maroc. Il cite une liste de noms de diplomates célèbres; il traite des compétences de l'ambassadeur, des caractères prédominants qu'il doit avoir, etc.

L'auteur égaie son texte de nombreuses illustrations et fac-similé, de lettres officielles. Une brochure très agréable à lire et qui ne manque pas d'intérêt. Elle constitue, semble-t-il, un résumé d'un ouvrage que l'auteur se propose de faire.

Noureddine SRAIEB

IV. — TUNISIE

TLATLI (Salah-Eddine), — *Djerba l'île des Lotophages*, Tunis, 1967, 195 p.

Djerbien d'origine, l'auteur avait déjà publié à Tunis en 1942, un livre intitulé *Djerba et les Djerbiens, monographie régionale*. Son nouveau travail sur le même sujet n'est pas seulement une réédition, mais une mise à jour indispensable, car, en un quart de siècle, la situation a beaucoup changé dans l'île.

On n'insistera pas ici sur la première partie (le cadre naturel et le passé), qui toutefois est beaucoup mieux présentée que dans le premier livre, avec d'excellentes photographies et de bons croquis.

Dans la deuxième partie, qui forme plus de la moitié de l'ouvrage, les problèmes d'aujourd'hui sont abordés avec beaucoup de netteté. Croissance démographique ? Oui, comme dans toute l'Afrique du Nord, puisque, depuis 1906, la population de l'île a doublé. Mais il ne faut pas se satisfaire de ce résultat brut, car une analyse plus poussée montre que l'accroissement démographique est très faible depuis 1956 et surtout que la pyramide des âges fait apparaître une raréfaction dangereuse des hommes de 15 à 50 ans.

Les ressources de l'île ne suffisent pas aux besoins présents des habitants, ce qui

amène les hommes à émigrer sur le continent et quelques familles entières sont en train de suivre. Si l'on ajoute que la population juive, si anciennement installée dans l'île et si profondément enracinée, à ce qu'il semblait, est en train de fondre, on comprendra qu'il y a un problème de Djerba.

Les départs sont compensés, dans une mesure encore faible mais qui ira probablement croissant, par une infiltration de nomades venus des régions voisines du continent. Ceux-ci sauront-ils s'adapter aux conditions si particulières que la nature impose aux habitants de l'île ?

Autrefois en effet, le Djerbien était polyvalent : il consacrait une partie de son temps (selon les saisons notamment) à l'agriculture (céréales, palmiers, oliviers, arbres fruitiers, petit élevage), une autre à la pêche car les fonds marins qui entourent Djerba sont poissonneux et permettent diverses méthodes de pêche, une autre à l'artisanat (poterie et tissage), une autre enfin, s'il disposait de quelques capitaux, au commerce. Mais les chiffres fournis par M. Tlatli amènent à reconnaître que toutes ces activités ne rapportaient guère et ne permettaient qu'une vie chiche et austère, sans grandes perspectives d'amélioration. En somme on observe ici, comme dans le cas des îles Kerkena, une relative désaffection des îliens pour leur pays natal.

Et pourtant cela se produit au moment où le tourisme se développe très rapidement, comme le montre l'auteur dans un chapitre où il fait état non seulement de ce qui existe actuellement pour accueillir les visiteurs, mais de ce qui est en projet, soit des possibilités six fois plus grandes qu'à présent. Mais ce tourisme ne profite pas aux Djerbiens autant qu'on pourrait le penser, car les touristes achètent relativement peu de souvenirs et une moitié environ du personnel hôtelier n'est pas originaire de l'île. M. Tlatli se demande d'ailleurs si le tourisme ne risque pas de se tuer lui-même en hâtant des transformations qui peuvent faire perdre à Djerba une partie de son charme suranné. Sur ce point, on peut le taxer de pessimisme : les touristes viennent à Djerba pour le soleil et la mer qui seront toujours là : le reste n'est pour eux que supplément.

L'avenir de l'île réside donc peut-être dans une transformation agricole que l'on semble vouloir chercher dans le remembrement des propriétés, un choix plus judicieux des plantes cultivées et des possibilités de meilleure irrigation par l'adduction d'eau douce apportée du continent. On pourra peut-être aussi faire vivre un petit élevage et améliorer le rendement des pêches. Mais le tourisme apparaît comme un sérieux élément de prospérité, à condition que l'équipement local soit encore amélioré et que l'on sache profiter de la civilisation des loisirs qui se développe dans les pays riches.

R. LE TOURNEAU

Rossi (Pierre). — *La Tunisie de Bourguiba*, Tunis, 1967, 200 pp., éd. Kahia.

L'auteur continue son périple dans le monde arabe. Il nous avait déjà donné un *Irak* (1) et une *Libye* (2). Le voilà maintenant qui est allé en Tunisie et y a recueilli beaucoup d'informations.

Il en rapporte un livre alerte et bien présenté, mais qui n'apporte rien de nouveau et concerne trop uniquement le président Bourguiba, à tel point qu'il aurait mieux valu appeler ce livre *Bourguiba et la Tunisie*. Un exemple : les vingt-six photographies qui illustrent le livre sont toutes consacrées au président; on aurait aimé voir parmi elles quelques illustrations de l'œuvre accomplie sous sa direction.

De plus ce livre est trop systématiquement optimiste. Les réserves ne sont faites qu'en passant très rapidement, les chiffres sont presque tous favorables, les perspectives encore meilleures. On ne niera pas qu'un énorme effort collectif ait été accompli en Tunisie et que le président en soit le principal instigateur. Mais pourquoi ne pas dire que, si le pays a fait un chemin considérable, il n'est pas encore sorti de l'ornière du sous-développement ? Pourquoi ne pas avouer que son économie reste très fragile ? Pourquoi ne pas poser, avec un grand point d'interrogation, le problème de la succession de Habib Bourguiba, dont la santé a été sérieusement ébranlée ? Car, sous la

(1) *L'Irak des révoltes*, Paris, Le Seuil, 1962.

(2) *Libye*, Lausanne, éd. Rencontre, 1965.

solidité apparente du régime, couvent des forces divergentes de toutes sortes, aussi bien celles des partisans de l'arabisme et de l'Égypte que celles des jeunes marxistes ou marxisants, sans compter le vieux conservatisme des bourgeois ou des masses rurales.

Bref on aurait souhaité que ce livre soit moins rose; il en aurait eu plus de prix.

R. LE TOURNEAU

DEMEERSEMAN (André). — *La famille tunisienne et les temps nouveaux. Essai de psychologie sociale*, Préface de Jacques Berque, Tunis, Maison Tunisienne de l'Édition, 1967, 433 pages.

Aucun de ceux qui ont quelque familiarité avec le Maghreb n'ignore le nom et les travaux du Père Demeerseman. Sa longue présence sur la terre d'Afrique — près d'un demi-siècle — sa pratique consommée de la langue arabe, son enseignement à l'Institut des Belles-Lettres Arabes, sa collaboration à la revue *Ibla*, et, plus encore, sa pénétration psychologique, son sens de l'humain, sa chaude sympathie pour le peuple au milieu duquel il a choisi de vivre lui ont permis d'acquérir une connaissance de la société tunisienne à laquelle bien peu d'étrangers peuvent prétendre.

Plutôt que de la sociologie à proprement parler, c'est de la psychologie sociale que relève son dernier livre, le sous-titre l'indique d'ailleurs. Les dons et les goûts de l'auteur ne sont pas seuls ici en cause. Comme le remarque Jacques Berque dans sa préface, il y a longtemps que la famille tunisienne « ne déployait plus... ces arborescences mi-affectives, mi-économiques qu'on pouvait encore observer ailleurs » ! Les formes archaïques de l'institution, patriarcales ou tribales, qui ont gardé vie en d'autres points de l'Afrique du Nord, ont commencé plus tôt en Tunisie leur dépérissement, dès avant la période coloniale. Aussi l'analyse des structures importe-t-elle moins, en l'occurrence, que celle des attitudes. Sans doute est-il difficile, quand il s'agit des groupes humains, de séparer les deux. Mais l'accent peut-être placé sur les unes ou sur les autres. Et la situation tunisienne autorisait le parti pris « psychologique » du P. Demeerseman.

L'auteur s'excuse, dans son avant-propos, de n'avoir apporté à l'appui de ses affirmations « ni chiffres, ni statistiques » et allègue que « seule la dimension qualitative (lui) est familière ». La « métromanie » (Gurtvich disait, plus méchamment, la « quantophrénie ») est, en effet, à la mode dans les sciences humaines. Elles prétendent mesurer les faits sociologiques et psychologiques comme les sciences de la nature mesurent les faits physiques. Quelles que soient les limites de la méthode, on ne saurait en méconnaître les progrès, ni l'importance des résultats qu'elle a obtenus notamment sur le terrain où s'est placé le P. Demeerseman, celui des attitudes. On ne l'en louera pas moins d'avoir revendiqué les droits d'une méthode qualitative, à laquelle Jacques Berque déclare devoir lui-même trop « pour ne pas saluer en l'auteur de ce livre l'un des rares qui leur reste fidèle ».

Une telle méthode ne se confond pas avec l'arbitraire ni avec l'impressionnisme. Maniée par des esprits exigeants, elle ne requiert pas moins de rigueur et d'efforts que l'autre : le P. Demeerseman a interrogé et écouté des centaines et des centaines d'individus, hommes et femmes, jeunes et vieux, pères et mères de famille, jeunes gens et jeunes filles, grands et petits bourgeois, commerçants et fonctionnaires, étudiants et étudiants, lycéens et lycéennes, vieux Tunisois et néo-citadins. Leurs témoignages, qui forment la trame solide de l'ouvrage, y apportent aussi cette présence de la vie que les chiffres laissent évaporer si aisément.

On s'en doute, toutes les classes de la société, toutes les parties géographiques de la Tunisie ne sont pas représentées dans ce livre. Il s'agit essentiellement de la capitale, tant de vieilles familles tunisoises que de familles plus récemment implantées et venues des régions les plus diverses. Quant aux catégories sociales étudiées, l'auteur les définit ainsi : « Les témoignages proviennent généralement de familles ayant une possibilité d'accès à la culture. Est soulignée par là la relation entre le niveau économique et le niveau culturel. Dès qu'une famille voit s'améliorer ses conditions matérielles, elle tend à assurer l'instruction de ses membres. Les relations parents-enfants connaissent alors une notable transformation ». C'est donc les classes bour-

geoise et moyenne qui figurent seules ici. La matière est sans doute assez vaste pour remplir un gros livre. Nous regrettons, cependant, quant à nous, que le prolétariat n'ait pas fait l'objet de quelques sondages : il eût été intéressant de savoir si la pression des changements économiques entraînait ou n'entraînait pas, au sein de la famille, des mutations analogues à celles qu'on attribue uniquement ou principalement à la culture.

Il ne saurait être question de suivre ici le P. Demeerseman dans le détail prodigieusement varié de ses analyses : choix du conjoint, indépendance du foyer, évolution de l'autorité paternelle, rapports entre les époux, entre le père et ses enfants, entre frères et sœurs, rôle de la mère, promotion de la femme, éducation des filles, etc. S'il y a bien un sens général à l'évolution, toutes les molécules emportées dans le courant ne vont pas du même train. La diversité et la complexité des situations personnelles sont extrêmes. L'auteur a trop de finesse, trop de sens du concret et du vécu pour ne les percevoir pas. Son livre est, à cet égard d'une foisonnante et passionnante richesse. Mais il faut bien, pour faire œuvre scientifique, tendre au général. Aussi propose-t-il, pour terminer, un « essai de typologie », dans lequel il distingue un type familial évolué, un type conservateur et un type transitionnel. Pour n'avoir rien de surprenant, une telle classification reflète sans doute assez fidèlement la réalité. On aimerait connaître l'importance relative de ces divers types, — et c'est ici que la méthode statistique trouverait son intérêt. Mais il n'est pas besoin d'y recourir pour constater que le type conservateur recule de jour en jour, et que dans les familles du type transitionnel, les enfants d'aujourd'hui feront demain des pères du type évolué.

A ce beau livre nous n'adresserons qu'une seule critique; une critique de méthode. Elle porte, non sur la méthode qualitative, mais plutôt sur une certaine façon de la mettre en œuvre. Les témoignages vécus, dont l'auteur fait avec raison les fondations solides de son œuvre, ont beau mettre l'accent sur tel ou tel aspect des problèmes familiaux, ils n'évitent pas toujours la répétition. Chaque témoin a naturellement tendance à porter un jugement global, de telle sorte que, malgré la division fort logique en chapitres consacrés chacun à un thème déterminé, on a quelquefois l'impression de piétiner ou de revenir à des sujets déjà traités. Pour éviter cela, il eût fallu découper les témoignages ou les invoquer parfois sans les citer, ce qui eût sans doute affaibli l'assise d'objectivité que le P. Demeerseman a voulu donner à son étude. Il a jugé les inconvénients de son option moins graves que ceux de l'option contraire : c'était son droit et peut-être a-t-il eu raison.

Cette réserve n'ôte rien à l'estime que nous inspire ce beau livre. L'auteur a le talent de nous faire partager sa sympathie pour ce qu'il appelle « un grand drame humain », une « révolution » telle que, affirme-t-il, la Tunisie n'en avait jamais connu. Quel est le bilan de cette révolution ? Bien qu'il soit trop tôt pour l'établir définitivement, il ne fait pas de doute qu'aux yeux du P. Demeerseman il est largement positif. Bien sûr, il y a des « bavures ». Dans la nature vivante, l'évolution s'accompagne — ou plutôt s'accomplit au prix — d'un effroyable gaspillage. Dans les mutations des sociétés humaines, le déchet, pour moins lourd qu'il soit, n'en est pas moins inévitable. Mais ce qui apparaît ici, c'est « le passage progressif du primat du groupe familial au primat de l'individu », et cela va — c'est le P. Demeerseman qui le souligne — dans le sens de la personnalisation, dans le sens d'une promotion de la personne, considérée de plus en plus comme un sujet, de moins en moins comme un objet.

On relèvera enfin — après le P. Demeerseman encore — le rôle qu'a joué dans cette évolution depuis l'indépendance le gouvernement tunisien, sous l'impulsion décidée — et décisive — du Président Bourguiba. Il en résulte que la Tunisie paraît être relativement exempte des hésitations, des lenteurs, des à-coups, voire des réactions qui caractérisent sur ce terrain l'évolution des autres pays de l'Afrique du Nord. L'observateur des choses du Maghreb se doit de le relever.

André ADAM

Recueil général et pratique de législation tunisienne, par MM. J.-A. MARTY, Roger et Eugène MAAREK et R. TRISTANI, préfacé par M. le Président René CASSIN, M. Ch. MAST et M. J. MONS. Mise à jour pour la période du 1^{er} juin 1964 au 1^{er} juin 1967 par M. Roger MAAREK, ancien avocat à la Cour de Cassation et à la Cour d'Appel

de Tunis, Juge au Tribunal de Grande Instance de Bernay, préfacée par M. J.-L. MIEGE, Professeur à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Aix-en-Provence, et M. le Bâtonnier A. BESSIS, Docteur en Droit, Député à l'Assemblée Nationale Tunisienne. Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.

La mise à jour du « Recueil général et pratique de législation tunisienne » pour la période du 1^{er} juin 1964 au 1^{er} juin 1967 vient d'être publiée.

Le « Recueil général et pratique de législation tunisienne » est parrainé par les plus hautes autorités françaises et tunisiennes; il est diffusé en Tunisie, en France, à l'Étranger, et dans les organisations internationales.

Cet important ouvrage constitue la seule source de documentation sur la législation tunisienne.

Il se compose de 6 tomes :

- le tome I renferme les Codes tunisiens,
- les tomes 2, 3, 4 et 5 contiennent, par ordre chronologique, les textes de Loi d'intérêt général applicables en Tunisie.
- le tome 6 constitue la Table générale alphabétique des matières, dont les rubriques se réfèrent aux textes publiés en les 5 tomes.

La mise à jour du « Recueil général et pratique de législation tunisienne » est effectuée périodiquement, grâce à la présentation de l'ouvrage sous la forme de reliures mobiles comportant des feuillets interchangeables : chaque mise à jour amène la substitution des textes nouveaux aux textes anciens modifiés ou abrogés. Ce travail de remplacement continu fait que l'ouvrage reflète constamment la législation tunisienne en vigueur.

La mise à jour qui vient d'être publiée renferme les textes de loi tunisiens les plus récents, comprenant notamment les nouveaux Codes promulgués en Tunisie : le Code des droits réels, le Code du travail, le Code de la route, le Code forestier.

Elle permet la consultation de la législation tunisienne en son dernier état.

KHALED (Ahmed). — « at'-T'âhir al-H'addâd wa'l-bia' t-tûniyya fi'th-thuluth al-awwal min al-qarn al-'ishrîn » (Tahar Haddad et la société tunisienne au premier tiers du xx^e siècle). — Tunis, Maison Tunisienne d'Édition, 1967, 433 p., bibliographie.

De plus en plus, la personnalité de Tahar Haddad intéresse les chercheurs tunisiens, voire les responsables politiques du pays qui essaient de trouver un fondement idéologique spécifique à leur action présente.

Jusqu'à là il n'y avait que deux ouvrages écrits sur Tahar Haddad, en langue arabe, celui de M. A. M. KERROU — « at'-T'âhir al-H'addâd ». Tunis, Imprimerie moderne, 1957. (Kitâb al-Ba'th, 21) et MM. Mohammed MARZOUKI et Jilani BENHADJ YAHAYA. — « at' T'âhir al-H'addâd - H'ayâthuh. Turâthuh ». (Tahar Haddad, sa vie, son œuvre). Tunis, Maison Bouslama, 1963, 300 p. Si le premier ouvrage cité constitue une bonne œuvre de vulgarisation et une introduction, le second a l'avantage de présenter au lecteur un recueil d'articles écrits par Haddad lui-même que les co-auteurs ont rassemblés dans les divers journaux de l'époque, présentant ainsi aux chercheurs un instrument de travail de très grand intérêt.

Nous avons tenté de mettre au point les recherches faites sur Tahar Haddad dans notre article « Contribution à la Connaissance de Tahar el-Haddad (1899-1935), in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* (4), 2^e semestre 1967, mais nous ne pensons pas que la bibliographie indiquée en bas de page soit complète. Elle donne néanmoins une idée des divers travaux en langue française qui ont été faits sur Haddad.

L'avantage du livre de M. Ahmed Khaled est de présenter jusqu'à ce jour le travail le plus complet sur la question.

Après une étude biographique de Haddad, et de la situation du pays et son évolution depuis Kheireddine Pacha jusqu'en 1935 (p. 11-102), l'auteur brosse le tableau de la vie de Haddad militant politique et syndicaliste : de son activité au Destour dont il fut l'un des éléments fondateurs à son activité syndicale (Haddad fut aussi l'un des fondateurs de la C.G.T.T., avec M'Hammed Ali) (p. 103-170). Dans cette partie, **KHALED** analyse

l'ouvrage de Tahar Haddad sur la naissance du mouvement syndicaliste en Tunisie paru en 1927 et réédité par la maison tunisienne d'Édition en 1966 sur ordre du Président Bourguiba. L'auteur dégage ainsi un certain nombre de traits caractéristiques de la lutte d'al-Haddad et de sa théorie politique.

Il se penche ensuite sur un problème qui a beaucoup préoccupé Haddad : le féminisme. Paru en 1930, « *Notre femme dans la loi et la société* » est l'œuvre d'al-Haddad qui suscita le plus de remous et engendra une polémique d'une très grande ampleur. Khaled analyse l'ouvrage de manière complète et essaie de rétablir la vérité sur les causes de cette hostilité à l'égard de Haddad. Elles sont multiples; personnelles, religieuses, politiques... nous ne rentrerons pas dans le détail des explications que Ahmed Khaled expose de manière complète et sérieuse, s'appuyant sur des documents précis et consacrant une partie entière à cette polémique où il analyse les deux ouvrages qui essayèrent de réfuter les thèses de Haddad, à savoir celui de M. Salah Benmrad... « al-H'idād 'alā imra'at al-H'addād (Le voile du deuil sur la femme d'al-Haddad), Tunis 1931 et de Omar ibn Ibrahim al-Birri al-Madani. — « Sayf al- h'aqq 'alā man lâ yarā al-h'aqq ». (L'épée de Dieu sur celui qui ne voit pas la vérité), Tunis [1341 H] ? M. Khaled donne cette date de parution qui équivaudrait à 1923. Ceci nous paraît improbable car la parution du livre d'al-Haddad est de 1930 (p. 422). M. Khaled s'est un peu attardé sur cette polémique, nous semble-t-il (p. 309-414). Il a en outre consacré une étude complète sur l'évolution du mouvement féminin en Tunisie qui nous paraît d'un grand intérêt et constitue le premier travail sérieux sur la question. Il étudie la poésie féministe de l'époque, les différents courants d'opinion relatifs à l'évolution de la femme musulmane aussi bien en Tunisie que dans les autres pays musulmans, les diverses polémiques qu'a suscitées ce problème épineux... (pp. 203-307).

Dans cet ouvrage, somme toute assez volumineux, Ahmed Khaled nous présente une étude scientifique complète sur Haddad. L'auteur y a sans doute passé une grande partie de son temps pour pouvoir nous fournir tant d'éléments bibliographiques jusque là éparpillés et dont la mise en forme nécessitait patience, intelligence et ordre. Nous ne pouvons que féliciter M. Ahmed Khaled d'y avoir parvenu.

S'il y a une certaine disproportion entre les diverses parties de l'ouvrage (Haddad politique et syndicaliste et Haddad féministe), c'est sans doute parce que l'auteur a englobé dans son œuvre l'étude de la société tunisienne au premier tiers du *xx*^e siècle — mais là aussi, l'auteur aurait pu être plus concis en éliminant un certain nombre de poésies ou de documents dont l'importance n'était que secondaire.

Si nous pensons, en outre, que la conclusion de l'ouvrage est relativement faible, nous ne pouvons que remercier M. Ahmed Khaled de la bibliographie (p. 419-429).

Noureddine SRAÏEB.

KHEMIRI (Tahar). — « Mukhtârât min al-amthâl al-'âmmiyya at-tunisiyya » (Choix de proverbes en dialecte tunisien). — Tunis, Maison tunisienne d'édition, 1967, 338 p.; 15 × 13 cm.

Il s'agit de 2470 proverbes que l'auteur a réunis dans ce petit volume. L'auteur les a, sans doute, rassemblés en s'adressant à des personnes diverses qui les lui ont fournis (index des noms propres p. 5-13). Tous ces proverbes sont classés par ordre alphabétique et suivis d'un lexique (p. 319-315) permettant au lecteur non initié au dialecte tunisien de trouver les mots dans leur sens classique.

D'autre part, l'auteur a fait suivre le proverbe tunisien, chaque fois que cela lui a été possible, d'un proverbe d'un autre pays arabe et ayant le même sens.

Outre que ces proverbes sont un reflet de « l'âme populaire » tunisienne (les proverbes choisis proviennent de différentes régions de la Tunisie), ils constituent un excellent recueil lexicographique qui intéresse à divers niveaux autant le linguiste que le sociologue.

Noureddine SRAÏEB.

V. — LIBYE

BAIOU (Mustafa Abdallah). — « al-Muktâr fî marâjî' târikh libyâ ». (Choix de bibliographie libyenne). — Benghazi, Dar Libya, 1967, tome I, 223 p.

Comme son nom l'indique, ce livre constitue un choix de bibliographie concernant la Libye. Ce premier volume est consacré à la bibliographie en langues française et anglaise. L'auteur y a rassemblé une centaine de comptes rendus parfois très détaillés, d'ouvrages ayant trait à divers problèmes politiques, militaires, sociaux ou religieux relatifs à la Libye.

Les sources d'origine anglaise ou américaine sont les plus nombreuses. Si l'on compte neuf titres d'ouvrages en langue française, aucune référence n'est faite aux ouvrages en langue italienne qui devraient être, normalement assez importants. Peut-être que M. Baiou y pensera lors de la publication de son deuxième volume sur les sources en langue arabe.

Son œuvre ainsi complétée pourra constituer un instrument de travail très utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine de la Libye, jusque là négligée.

Noureddine SRAÏEB.